

eMag de l'action climat en Afrique

#6 Education et formation au
changement climatique
en Afrique
Jeudi 19 Mai 2022



en partenariat avec

Afrik
21

Médias & sensibilisation au développement durable

Jean Marie Takoulev

**Afrik
21**

Nous avons demandé à Jean Marie Takoulev, rédacteur en chef du média Afrik 21 spécialisé dans l'actualité sur l'économie verte, l'environnement et le développement durable de revenir sur le rôle des médias dans l'information et la sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux.

Villes durables, eau & environnement, énergies renouvelables, biodiversité, économie & climat...

[Consultez tous les articles d'Afrik 21 en cliquant ici !](#)

Les médias ont un rôle crucial dans la couverture de l'actualité et dans la diffusion de l'information relative à l'environnement en Afrique.

Ils sont notamment très importants pour donner la parole aux communautés locales et aux personnes touchées par les effets de la crise climatique comme les inondations et les sécheresses.

Les médias ont également un rôle très important de lanceurs d'alerte auprès des populations.

Par exemple, la presse a joué un rôle important dans l'alerte des opinions publiques et des institutions internationales sur les sécheresses qui ont eu lieu dans l'Est de l'Afrique.

Si les médias n'utilisent pas leur pouvoir de vecteurs de l'information et n'alertent pas les divers acteurs et opinions publiques sur le changement climatique, nous aurons plus de difficultés à mesurer et à comprendre l'impact du changement climatique dans les différents pays du continent africain.

Enfin, les médias participent à sensibiliser le public aux réalités et aux actions observées sur le terrain.

On dit que le journaliste s'intéresse d'abord au train qui arrive en retard. Dans la situation actuelle, le train qui arrive en retard ce sont notamment les situations inédites engendrées par les effets du changement climatique comme l'actuelle sécheresse au Sahel.

Malgré cela, Afrik 21 s'intéresse plus particulièrement aux solutions d'adaptation et de résilience qui sont mises en place par les divers acteurs du continent africain.

Afrik 21 a conçu sa ligne éditoriale en ce sens, en choisissant de mettre en avant les solutions mises en oeuvre sur le terrain dans le secteur de l'environnement et du développement durable, participant ainsi à la sensibilisation sur le changement climatique avec un angle particulier qui fait la spécificité du média.



Bonne pratique :

Le projet d'éducation ACTE

Afrique, Aide et Action

Berthe Adjagboni-Tehou, Responsable de Développement de la Mission Territoire Bénin - Côte d'Ivoire - Togo (BECITO) chez Aide et Action International présente le projet ACTE-AFRIQUE pour illustrer le rôle de l'éducation comme accélérateur du développement durable à travers ce projet financé par l'AFD.

Le projet "Action pour la Citoyenneté par et pour Tous les Enfants par l'Education en Afrique" (ACTE-AFRIQUE) a pour objectif de contribuer à un meilleur accès aux droits en renforçant le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs du changement en matière de citoyenneté, de cohésion sociale et de développement durable. Il cible les enfants des écoles de 6 à 15 ans mais aussi les associations de jeunes de 15 à 35 ans. Le projet se base sur une "approche orientée changement" qui met les enfants au cœur de la mise en oeuvre.

Comment la dimension de la protection de l'environnement a-t-elle été intégrée au projet ?

Déjà prise en compte dans le projet SOLIDE depuis 2015, le projet ACTE fait le lien entre la citoyenneté et le développement durable dans une démarche responsabilisante qui implique l'écosystème d'acteurs locaux autour des écoles et associations de jeunes.

L'éducation est à la fois un levier et un moyen d'informer pour lutter contre le changement climatique.

Quelles activités sont mises en oeuvre dans les différentes communes des 5 pays où le projet se déroule ?

- 130 plants d'arbres pour célébrer la journée de l'arbre
- Journées de propreté à l'école, au quartier: Ex : "faire bouger notre communauté" de 4 associations de jeunes de la commune d'Agoè-nyivé au Togo.
- "Opération Set-setle" de nettoyage des quartiers par les associations de jeunes
- Plans communaux quinquennaux jeunesse autour des droits à l'éducation et à la citoyenneté
- Construction de poubelles à l'école pour éduquer à la gestion des déchets
- Plantation de gazons pour empêcher l'érosion dans 2 écoles au Togo
- Instauration des plateformes jeunesse comme espaces de promotion des droits et d'expression de l'action citoyenne
- Appui à la production de plaidoyers portés par les conseils communaux jeunes

Quels enjeux ont été identifiés pour mettre en oeuvre ce projet de façon pérenne et juste ?

- Accroître la participation des femmes et l'émergence d'associations jeunes féminines
- Investir les espaces d'échanges et de partage entre enseignants pour une prise en compte progressive de ces thématiques dans les programmes scolaires



Coopération décentralisée : Marseille, des volontariats internationaux axés sur la transition écologique

Pierre Chaillan, Chef du pôle Europe et Mission des relations internationales à la Ville de Marseille développe la question de l'intégration de l'environnement et du développement durable dans la politique locale et internationale de la ville à travers les dispositifs d'accompagnement à la mobilité internationale des jeunes.

La mobilité des jeunes est un facteur d'ouverture, d'expérience et de réalisation personnelle et professionnelle qui est encore réservée à une partie réduite des jeunes dans le monde.

En 2016, la Ville de Marseille a mis en place un dispositif qui a permis la mobilité entrante et sortante de 150 jeunes marseillais et étrangers issus des collectivités partenaires.

Pourquoi la ville met-elle en place des programmes de mobilité internationale ?

- Aider les jeunes les moins concernés par les dispositifs de mobilité à bénéficier d'une expérience enrichissante ;
- Dynamiser les accords de coopération et jumelages de Marseille ;
- Cultiver l'image d'une ville, carrefour des échanges, ouverte à l'international.

Par quels moyens le projet a-t-il été lancé ?

En s'appuyant sur le réseau local d'associations expérimentés et en sollicitant les "appels Jeunesse" du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français. Puis, le conseil municipal approuve chaque année le lancement de l'appel à candidatures pour les jeunes.

Quel est son impact ?

Si le volume de jeunes concernés est peu élevé, le dispositif contribue, pour un faible coût, à créer des ambassadeurs et à encourager la citoyenneté et la solidarité internationale en incluant les enjeux de la transition écologique.

Comment répondre à l'enjeu d'éducation et formation au changement climatique en tant que Ville ?

Les villes ont une responsabilité à exercer et doivent s'emparer des enjeux et défis mondiaux du développement durable. C'est pourquoi le dispositif de mobilité des jeunes va intégrer la dynamique de la Mission "100 villes climatiquement neutres en carbone d'ici à 2030".

L'implication citoyenne et l'éducation au changement climatique sont déterminantes pour la politique de transition écologique de la ville.



Bonne pratique :

Le projet EDUC au Gabon

Stella Noumi, Responsable du Pôle Opérationnel Développement et Recherche pour AKEWA Accélérateur pitche le projet EDUC d'éducation au développement durable, aux changements climatiques et aux gestes éco citoyens en milieu scolaire qui se déroule au Gabon.

AKEWA Accélérateur est un incubateur de soutien à l'entrepreneuriat innovant et à l'innovation sociale au Gabon et dans six autres pays d'Afrique de l'Ouest. Le projet EDUC s'inscrit dans le contexte gabonais où la question climatique est mal connue y compris chez les jeunes malgré l'engagement croissant du gouvernement pour promouvoir le développement durable (DD) et la protection de l'environnement.

L'objectif du projet est de sensibiliser les jeunes scolarisés sur le développement durable, les effets du changement climatique et les gestes éco citoyens pour encourager leur engagement.

Quels résultats sont attendus ?

- Initier 60 jeunes à ces thématiques
- Engager 60 jeunes dans la protection de l'environnement dans leurs écoles via la création de "clubs verts"
- Doter l'établissement de 10 poubelles
- Permettre à 30 jeunes de fabriquer des objets avec du matériel recyclé

Quelles sont les principales activités du projet ?

- Ateliers d'initiation au DD, au changement climatique et aux gestes éco citoyens.

- Planter des arbres fruitiers au sein des établissements scolaires
- Créer des "clubs verts" pour permettre aux élèves de sensibiliser leurs pairs
- Fabriquer et mettre à disposition des poubelles dans les établissements scolaires
- Organiser un concours d'objet recyclés

Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

- L'adaptation au calendrier scolaire
- La collaboration avec les responsables d'établissements scolaires
- Les modalités de financements du bailleur

Qui sont les partenaires du projet ?

- L'Agence Française de Développement (AFD) : principal bailleur de fonds du projet,
- Le Ministère de l'Education Nationale chargé de la formation civique : maître d'ouvrage,
- Les établissements secondaires d'enseignement général,
- L'Alliance panafricaine pour la justice climatique PACJA Gabon : ONG qui a accompagné la mise en oeuvre des activités du projet.

Nous avons découvert ce projet grâce à la cartographie de l'action de Climate Chance !

[Cliquez ici pour consulter le projet.](#)

SOUMETTRE VOTRE ACTION CLIMAT



Bonne pratique :

Les formations Lex

Cimatica

Elina Lugbull, Vice-présidente de l'association Lex Climatica présente les programmes d'éducation et de formation de Lex Climatica qui promeut auprès de publics diversifiés d'étudiants et de jeunes professionnels du continent africain, la justice sociale et environnementale pour une résilience climatique.

La Lex Climatica est née de l'Académie du Droit International pour l'Afrique. Son objectif est de créer un campus de formation et d'échanges de connaissance sur la justice sociale et environnementale. Ce projet part du constat que le changement climatique est profondément lié à la notion de justice sociale, en particulier sur le continent africain. En effet, les pays d'Afrique subissent fortement les effets physiques du changement climatique sous forme notamment de montées des eaux, de sécheresses ou de pénuries agricoles et ces effets accentuent les inégalités sociales.

Concrètement, Lex Climatica, c'est quoi ?

Tous les 6 mois, Lex Climatica propose 3 jours de formation sur la justice climatique : ce sont les écoles d'été ou d'hiver. De nombreux intervenants abordent divers sujets autour de la justice environnementale lors de conférences et de tables rondes (vulnérabilité au changement climatique et inégalités de genre, droit à l'alimentation saine comme moyen d'adaptation au changement climatique, mutations sociales, engagements au niveau des pays avec les contributions déterminées au niveau national). En parallèle, l'association propose des ateliers d'intelligence collective pour essayer de voir ce que chacun peut mettre en place à son échelle pour le climat.

Pour qui ?

Les "écoles" organisées par Lex Climatica s'adressent à la jeunesse, c'est-à-dire à la fois à des jeunes entrepreneurs, des étudiants, ou des jeunes agriculteurs entre 15 et 35 ans.

La prochaine formation aura lieu du 26 au 28 septembre en ligne.

Elle est ouverte à tous et l'admission se fait sur lettre de motivation. Plus d'informations [ici](#).



CLIMATE
CHANCE

Prochains événements

Rendez-vous le Jeudi 9 Juin 2022
de 13 à 14 heures GMT
pour l'eMag sur Agriculture,
alimentation et reforestation !



en partenariat avec

Afrik
21

eMag écrit par Chloé Quinonero